

Semaine du 23 au 29 mars 2009

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

Numéro 10

The logo for Politeia is written in a blue, elegant cursive script. The 'P' is large and ornate, with a small figure of a person standing inside its loop. The word 'Politeia' follows in a similar cursive style.

Association des Politistes de l'ICES

INSTITUT CATHOLIQUE D'ETUDES SUPERIEURES

Sommaire

☒ France politique

- Décret sur la rémunération patronale
- Projet de loi sur le statut de « beau-parent »
- Réforme sur le temps de travail législatif

☒ France économie

- Plan de relance
- Une éthique du capitalisme

☒ Afrique

- Crise à Madagascar

☒ Asie

- « Washington s'inquiète de la puissance militaire chinoise »

☒ Brèves

France Politique

⇒ **Décret sur la rémunération patronale** **(Le Figaro)**

Pas de loi, du moins pour l'instant, mais un décret en préparation. Claude Guéant, le secrétaire général de l'Elysée, a annoncé jeudi matin sur France 24 que, suite à une réunion entre Nicolas Sarkozy, François Fillon et les dirigeants de la majorité, le gouvernement allait encadrer dès la semaine prochaine les rémunérations des patrons d'entreprise ayant reçu une aide de l'Etat.

Le texte fixera «fixera les conditions dans lesquelles est interdite l'allocation de stock-options ou d'autres avantages et bonus lorsque des entreprises bénéficient du soutien» de l'Etat, a expliqué le secrétaire général de l'Elysée, précisant qu'il fallait auparavant mener une «expertise juridique» pour vérifier la validité d'un décret dans ce cas.

Selon Claude Guéant, le décret sera publié «la semaine prochaine», donc avant l'ultimatum fixé par Nicolas Sarkozy au Medef pour que ce dernier émette des propositions, soit le 31 mars. L'intransigeance de l'organisation patronale à prendre elle-même des mesures a poussé Nicolas Sarkozy à agir. Mercredi soir cependant, Laurence Parisot se disait «pas opposée» à une loi, tout en continuant à lui préférer «l'autorégulation» des patrons.

Conventions obligatoires :

La décision de passer par un décret plutôt que par une loi a été prise car un texte législatif aurait demandé une procédure trop longue avant d'être adopté. Sur France Info, le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefèbvre, a expliqué que «pour les entreprises aidées a priori, cela va être vérifié par Matignon, il n'y a pas besoin de base législative, une base réglementaire suffit» à encadrer les rémunérations.

La méthode consistera, a priori toujours, à introduire dans les conventions entre Etat et entreprises aidées des éléments relatifs aux primes et rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux. Les conventions déjà passées recevront des avenants et les entreprises aidées sans conventions devront en signer une.

Ce décret n'encadrera donc que les rémunérations des entreprises aidées par l'Etat et pas celles de l'ensemble des patrons. Jeudi, on apprend par ailleurs que GDF-Suez, dont l'Etat détient 32% de capital, a accordé à ses deux dirigeants, Gérard Mestrallet et Jean-François Sirinelli, 1,1 million de stock options. Les syndicats du groupe s'insurgent.

Parisot adoucit son discours :

De son côté, Laurence Parisot a précisé la position de l'organisation patronale. Dans une lettre adressée aux ministres du Budget et de l'Economie, la présidente du Medef a estimé qu'il «est tout à fait compréhensible qu'une entreprise recevant une aide publique spécifique ait en contrepartie des obligations définies dans un cadre bilatéral avec les institutions qui la soutiennent.

Elle ajoute par ailleurs vouloir «sensibiliser au plus haut point tous les chefs d'entreprise sur la dimension éthique de leurs décisions», renvoyant toujours à la charte éthique élaborée en octobre par le mouvement patronal.

Autre point, celui du partage de la valeur ajoutée. Claude Guéant a promis qu'il «incombera au MEDEF, au patronat, de répondre à la sollicitation des pouvoirs publics: qu'est-ce que vous proposez pour améliorer le partage de la valeur entre les actionnaires, les dirigeants et les salariés, ce sera dans un deuxième temps, c'est d'ici au mois de juin». Là encore, si le Medef ne propose rien de concret d'ici là, «les pouvoirs publics prendront leurs responsabilités et proposeront un texte au parlement», assure le secrétaire général de l'Elysée. [\[Retour\]](#)

⇒ **Projet de loi sur le statut de « beau-parent »** **(Le Monde)**

Devant la fronde d'une partie de la droite, le gouvernement a décidé de se donner du temps avant d'ouvrir le débat sur la réforme de l'autorité parentale et les droits des tiers : le texte sur le "statut des beaux-parents", comme on l'appelle parfois, ne devrait pas être inscrit à l'ordre du jour du Parlement avant septembre. D'ici là, un groupe de travail dirigé par le député (UMP, Alpes-Maritimes) Jean Leonetti a été chargé de travailler sur le projet. *"Il faut apaiser les esprits"*, souligne-t-il.

Ce texte répond à une promesse du chef de l'Etat : pendant la campagne, Nicolas Sarkozy avait indiqué qu'il était hostile à l'adoption pour les couples homosexuels, mais il s'était engagé à prendre en compte les nouvelles constellations familiales. Il faut, affirmait-il alors, préciser les droits des tiers qui interviennent dans la vie de l'enfant, qu'il s'agisse de beaux-parents, d'homoparents ou de demi-frères et sœurs.

Le projet de la secrétaire d'Etat à la famille, Nadine Morano, reprend ces orientations : il ne touche en rien à la filiation mais il autorise les tiers à accomplir les actes "usuels" de la vie quotidienne - accompagner un enfant à l'école ou chez le médecin. Il simplifie en outre les partages d'autorité parentale et proclame le droit de l'enfant à poursuivre ses relations avec un tiers s'ils ont tissé des *"liens affectifs étroits"*.

Le 13 février, Nicolas Sarkozy a demandé au gouvernement de lui présenter un projet de loi avant fin mars. *"Qui peut nier la réalité des liens affectifs qui peuvent se créer entre un enfant et le conjoint de son parent biologique ?* affirmait-il alors. *Je souhaite reconnaître ces liens particuliers par la création d'un statut des beaux-parents et, plus largement, des tiers qui vivent au domicile d'enfants dont ils ne sont pas les parents."* Le texte est prêt, mais l'exposé des motifs a fait bondir certains députés UMP.

Au chapitre des *"nouvelles configurations familiales"*, il évoque les 1,6 million d'enfants qui vivent dans une famille recomposée, les 2,7 millions qui vivent dans une famille monoparentale et les 30 000 qui, selon l'INED, grandissent *"dans un foyer composé de deux adultes du même sexe"*. Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'ire des défenseurs de la famille *"traditionnelle"*.

Le 3 mars, la ministre du logement, Christine Boutin, a ouvert les hostilités en décrétant que ce texte constituait une *"reconnaissance détournée"* de l'homoparentalité. Une semaine plus tard, la Conférence des évêques de France affirmait que le projet de Nadine Morano *"donnait un statut parental et conjugal aux unions entre partenaires de même sexe"*.

Les députés hostiles au texte craignent que l'assouplissement des partages d'autorité parentale constitue *de facto* une reconnaissance de l'homoparentalité. Inventée en 2002 par Ségolène Royal, cette mesure n'instaure aucun lien de filiation et ne permet ni la transmission du nom ni celle des biens. Mais elle autorise un tiers à participer à l'éducation d'un enfant. La procédure sera assouplie - la requête devant le juge sera remplacée par une simple homologation de convention -, mais elle restera très encadrée : le juge devra vérifier le libre consentement des parents et le respect de l'intérêt de l'enfant.

Pour l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens, le texte de M^{me} Morano n'est qu'une *"petite avancée"*. *"Ce que nous demandons, ce n'est pas seulement l'autorité parentale, c'est aussi la filiation"*, précise son porte-parole, Franck Tanguy. Mais certains députés UMP trouvent que le projet va déjà trop loin. *"Je ne voterai jamais un texte qui met à mal la famille et qui ouvrirait la voie à l'homoparentalité"*, affirme le député (UMP, Yvelines) Jean-Frédéric Poisson.

Le groupe de travail a désormais pour ambition de *"dissiper les malentendus"* et de *"dé dramatiser"* le débat, selon les mots de M. Leonetti. *"Ce texte a été complètement caricaturé, regrette M^{me} Morano. Il ne touche pas à la filiation, il n'autorise pas l'adoption par les couples homosexuels : il se contente de faciliter la vie des familles. Il faut cependant prendre le temps de lever les ambiguïtés."* [\[Retour\]](#)

⇒ Réforme sur le temps de travail législatif (Libération)

Le Parlement a définitivement adopté, mardi soir, après un ultime vote de l'Assemblée, boycotté par le PS et le groupe communiste, la réforme du travail législatif qui met en place un "temps global" programmé des débats. Le texte a été approuvé par l'UMP et le Nouveau Centre.

Avant le vote du texte, les députés du groupe socialiste ont quitté l'hémicycle de l'Assemblée nationale pour protester, selon eux, contre une "parodie de discussion". Ils ont ensuite été imités par le groupe GDR (PCF et Verts).

"Ce soir nous ne voulons pas participer davantage à cette parodie de discussion", a lancé le président du groupe PS Jean-Marc Ayrault en direction des bancs UMP.

"Ce sont ceux qui sont là, ce sont ceux qui ont voté ce texte qui ont participé au renouveau de la démocratie en France", a rétorqué Roger Karoutchi (Parlement) à l'issue du vote.

Le projet de loi organique met notamment en place un "temps global" programmé par avance pour les débats que conteste le PS qui y voit un "temps guillotine".

En première lecture, l'examen de cette disposition avait créé un vif incident, le PS ayant quitté l'hémicycle après avoir chanté la Marseillaise au pied de la tribune puis boycotté la fin du débat et le vote.

L'article sur le "temps global" ayant ensuite été adopté par les sénateurs dans les mêmes termes que les députés, il n'a plus été soumis à discussion.

"La bataille pour nous continue, nous allons la mener sur le règlement", de l'Assemblée qui doit être modifié après l'entrée en vigueur de la loi organique, avait déclaré mardi matin Jean-Marc Ayrault. [\[Retour\]](#)

France économie

⇒ **Plan de relance** **(Le Figaro)**

Le week end dernier, la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, se félicitait que, sur les 1 000 projets d'investissements du plan de relance, 50 aient commencé à sortir de terre. Mais les choses vont «tellement vite» que ce sont aujourd'hui «100 projets» qui ont démarré, a assuré mardi Patrick Devedjian, en présentant un point d'étape. «Nous sommes passés de la phase de préparation à la phase d'exécution», a indiqué le ministre en charge de la Relance. Lequel souligne que les moyens mis pour lutter dans «la guerre économique» concernent aussi bien «les régions de droite que de gauche». Une manière de répondre à certains élus UMP qui reprochent aux régions de gauche de ne pas faire assez d'efforts et aux élus PS qui se plaignent de ne pas recevoir assez de crédits...

Une grande partie des travaux commencés concerne des monuments historiques . La restauration de la façade de la cathédrale Saint-Pierre à Beauvais est par exemple en cours pour 1 million d'euros, la Cité de la danse dans les Ursulines à Montpellier va rapidement bénéficier de 1,4 million d'euros... Du côté des travaux d'infrastructures, les choses commencent aussi à bouger : au port du Havre, les travaux sont en cours pour un montant de 7,5 millions ; dans le Languedoc-Roussillon et en Lorraine, de nouveaux tronçons de route sont en train d'être aménagés. La Justice a également débuté des opérations, dont l'extension du palais de justice d'Auxerre pour 1,5 million d'euros.

70 000 primes à la casse :

À côté des grands travaux, Patrick Devedjian a fait le point mardi sur les divers volets du plan de relance français. Outre les 6 milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises au titre de remboursement de crédit d'impôt sur les sociétés ou de TVA (nos éditions d'hier) et les 100 000 embauches qui auraient été réalisées, selon lui, dans les très petites entreprises (TPE) grâce à la suppression des charges pour toute embauche dans les entreprises de moins de dix salariés, le ministre s'est félicité du succès de la prime à la casse. Quelque 70 000 achats de véhicules ont bénéficié de cette prime et 34 millions d'euros ont déjà été remboursés aux particuliers et aux concessionnaires. «La prime à la casse a contribué à limiter la baisse de vente des véhicules neufs en 2009.» La prime «solidarité active» de 200 euros sera, quant à elle, débloquée «dès le 5 avril» pour plus de 3 millions de ménages modestes. Au total, «environ la moitié des 26 milliards du plan de relance sont déjà dans le circuit économique», a estimé Patrick Devedjian. Avant de préciser «à vue de nez...».

Mardi, depuis Washington, le premier ministre François Fillon a une nouvelle fois exclu de nouvelles mesures de relance par la consommation. «Nous sommes prêts à adapter la politique économique de notre pays à la réalité de la crise, mais nous considérons que les mesures qui ont été décidées sont adaptées à la situation actuelle», a-t-il dit.

D'autant qu'au gouvernement, on tient à rappeler que le plan de relance s'insère dans un dispositif plus global de mesures. Entre le plan stricto sensu, la suppression des deux derniers tiers pour les Français situés dans la première tranche de l'impôt sur le revenu, le Fonds d'investissement social, les mesures emploi, le RSA, la revalorisation vieillesse, «les mesures de relance prises par le gouvernement s'élèvent à

près de 50 milliards d'euros, soit environ 2,4 % du PIB», selon Bercy . À cela, s'ajoute le jeu des stabilisateurs automatiques, «qui représente 30 milliards de pertes de recettes publiques», soit 1,5 % du PIB. Au total, les mesures de relance représentent presque 4 % du PIB dont l'essentiel en 2009. [\[Retour\]](#)

⇒ Une éthique du capitalisme (Le Figaro)

Quand l'économie va mal, il faut se tourner vers les «valeurs». Nicolas Sarkozy, mardi soir, à Saint-Quentin, est revenu aux deux valeurs qui ont été au cœur de sa campagne : le travail et la responsabilité. Il s'est longuement réclamé de l'une et de l'autre pour accuser ceux qui les discréditent : les capitalistes sans scrupules, les entrepreneurs qui ne sont pas «responsables», mais aussi les manifestants qui, en Guadeloupe, choisissent «l'intimidation» et «menacent la sécurité des biens et des personnes», ou les «voyous» qui «rouent de coups un professeur». Ou encore ceux qui seraient tentés de «céder à la démagogie» et au «populisme» en ne pensant qu'à leurs «difficultés et leurs intérêts».

Nicolas Sarkozy a plusieurs fois appelé au retour à une «éthique du capitalisme», qui serait une «éthique de l'effort, de la responsabilité, de l'honnêteté». «La dictature des marchés, ce n'est pas la liberté», s'est-il exclamé. Les dirigeants qui «préparent un plan social» et perçoivent malgré tout de «grosses rémunérations» sous forme de «bonus» ou de «parachutes dorés», «cela n'est pas responsable, pas honnête», condamne le chef de l'État, qui a réclamé un «devoir d'exemplarité ». Et si l'exemplarité venait à faire défaut, Sarkozy s'est dit prêt à intervenir. En particulier, il proposera à l'automne une loi sur le partage des profits, faute d'accord entre patronat et syndicats sur ce thème d'ici à juin. De quoi contrarier fortement la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui refuse toute négociation sur le sujet.

Le gouvernement n'a «pas commis d'erreurs» :

Ce grand discours de la crise, prononcé mardi devant environ 4 500 personnes, intervient six mois après le discours de Toulon, en septembre au début de la crise. Un exercice de pédagogie qui a été l'occasion de dresser la longue liste des initiatives déjà prises par l'État depuis la chute de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers. Avec, en leitmotiv, l'affirmation que le gouvernement n'a «pas commis d'erreurs» depuis septembre. Au moment où les premières mesures de solidarité entrent en application, Sarkozy a retracé l'historique des dépenses supplémentaires consenties par l'État. Il a expliqué qu'elles préparent aussi la France pour «la sortie de crise»

Et il a brocardé, au passage, l'opposition. «Comme elle paraît dérisoire aujourd'hui la polémique sur l'argent que l'État a prêté aux banques», a-t-il lancé, en soulignant que cet argent allait rapporter «en année pleine, 1,4 milliard d'euros». Il a aussi jugé «étrange» la «perte de sang-froid de ceux qui en pleine panique financière me demandaient de nationaliser toutes les banques», quand finalement «l'État n'a eu à prendre le contrôle que d'une banque».

Il s'est félicité d'avoir dégrippé le crédit et il a promis d'utiliser le Fonds stratégique d'investissement, créé en décembre, pour «investir 10 millions d'euros dans Heuliez». Des initiatives qui, selon Sarkozy, sont conçues «pour la France qui travaille malgré l'angoisse» et pas seulement pour ceux «qui protestent». «Si la situation devait se dégrader encore, nous ferions davantage», a-t-il promis.

Mais, en attendant, le président a tenté mardi de convaincre les Français que les investissements consentis par le plan de relance étaient «l'occasion historique de rattraper nos retards». Qu'il s'agisse par exemple du système de transport francilien - à propos duquel il s'exprimera le 29 mars - ou des restructurations industrielles, il a annoncé la création de «commissaires à la réindustrialisation». Le président s'est dit en outre favorable à une «taxe carbone» qui «permettra de faire participer les importations au financement de notre protection sociale» et de lutter contre le «dumping environnemental».

Dans ce discours sur les «valeurs», Sarkozy a voulu rassurer ses électeurs de droite, en promettant qu'il continuerait de «réduire la bureaucratie» en ne remplaçant pas un fonctionnaire sur deux, et qu'il maintiendrait le bouclier fiscal.

Mais, mardi, Nicolas Sarkozy ne s'est pas voulu de droite. Au nom du rassemblement, il avait d'abord en tête «cette majorité silencieuse qui n'a pas les moyens de se mettre en grève (ou) de manifester» qui l'a porté au pouvoir. [\[Retour\]](#)

Afrique

⇒ **Crise à Madagascar** **(Libération)**

Entre 15.000 et 20.000 partisans du président déchu Marc Ravalomanana se sont rassemblés samedi dans le centre de la capitale malgache pour réclamer "le retour à la légalité".

Une foule compacte s'est réunie à la mi-journée sur la "Place de la démocratie", plus nombreuse que lors des rassemblements organisés quotidiennement depuis le début de la semaine au même endroit.

Des représentants de fonctionnaires ont notamment lancé un appel à la grève générale à compter de lundi.

Les manifestants ont ensuite été appelés à rejoindre la Place du 13-Mai, située à quelques centaines de mètres de distance et qui avait accueilli la plupart des rassemblements des partisans de l'ex-opposant et actuel président de la Haute autorité de transition Andry Rajoelina.

Les forces de l'ordre les en ont empêchés, tirant des grenades lacrymogènes et des tirs de sommation nourris, en l'air.

La situation restait tendue en milieu d'après-midi, les manifestants refoulés, chantant et brandissant des portraits de M. Ravalomanana, faisant toujours face aux forces de l'ordre.

Depuis le début de la semaine, des affrontements entre partisans des deux camps ont émaillé la dispersion des rassemblements des pro-Ravalomanana, obligeant les forces de l'ordre à intervenir.

L'ex-président, qui était silencieux depuis sa démission forcée le 17 mars, a adressé mercredi pour la

première fois un message à ses partisans dans lequel il qualifie de "coup d'Etat" la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina.

M. Ravalomanana a gagné l'Afrique du sud jeudi depuis Mbabane, capitale du Swaziland, qui accueillera le 30 mars un sommet de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) - dont Madagascar est l'un des pays membres - et qui doit décider de sanctions à l'encontre du régime de M. Rajoelina.

Lâché par l'armée, il a été contraint de démissionner le 17 mars en transférant les pleins pouvoirs à un directoire militaire, qui les a ensuite remis au chef de l'opposition Andry Rajoelina. La Haute Cour constitutionnelle a depuis validé ce transfert des pouvoirs. [\[Retour\]](#)

Asie

⇒ « Washington s'inquiète de la puissance militaire chinoise » (*Le Figaro*)

Pour Pékin, les jumelles américaines braquées sur l'armée chinoise seraient en fait de grosses loupes, agrandissant une «menace» qui n'existe pas. La Chine a réagi de manière virulente jeudi au rapport publié la veille par le Pentagone sur la puissance militaire chinoise, le qualifiant de «grossière déformation de la réalité» et dénonçant une mentalité de «guerre froide».

Washington estime que le développement militaire chinois dans les domaines nucléaire, spatial et cybernétique est une menace pour l'équilibre régional en Asie, voire au-delà. Et dénonce une fois de plus le manque de «transparence» chinois en matière de défense.

Le budget de défense chinois affiche depuis deux décennies une belle croissance à deux chiffres. Pékin vient d'annoncer qu'il augmenterait de 14,9 % cette année, contre 17,6 % en 2008. Tout en précisant que la posture restait purement défensive. Les militaires chinois expliquent depuis longtemps que ces sommes sont surtout destinées à améliorer les conditions de vie dans l'armée, avec des soldes augmentées et des uniformes renouvelés. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces derniers jours, des «sources militaires chinoises» ont laissé filtrer que les soldes de l'Armée populaire de libération (APL) allaient être augmentées, jusqu'à 50 % pour les grades les plus bas.

De l'avis de bien des experts, le rapport annuel du Pentagone a tendance à exagérer la réalité de la menace militaire chinoise et il faut le passer «à la râpe», comme dit un diplomate.

Des porte-avions en projet :

Il n'empêche, la montée en puissance est réelle. Et on voit bien cette année les deux sujets de préoccupation de Washington. Les progrès de Pékin sur les moyens «de perturbation», d'abord, c'est-à-dire pouvant paralyser les réseaux de communication et de transferts de données au cœur de la guerre moderne. Le tir antisatellite de Pékin de 2007 a ainsi été perçu comme un avertissement. L'autre volet, ce sont les armements pouvant «garantir l'accès à des ressources ou faire valoir des revendications

territoriales». Et par là même dénier «l'accès» aux autres puissances à certaines zones stratégiques. Les sous-marins, sur lesquels la Chine fait de gros efforts, sont ainsi visés. Tout comme les porte-avions dont les Chinois ont la volonté de se doter.

L'exercice est traditionnel mais il intervient cette année dans le contexte particulier de la phase de test entre la nouvelle Administration Obama et Pékin. Et alors que les deux pays viennent de décider de reprendre des relations militaires interrompues l'automne dernier pour de nouvelles ventes d'armes américaines à Taïwan. La question de l'île rebelle a d'ailleurs été l'objet jeudi d'une autre vive protestation chinoise. Pékin a fustigé l'adoption mardi par la Chambre des représentants américaine d'une résolution réaffirmant l'engagement des États-Unis envers la sécurité de Taïwan. Et notamment le droit de lui fournir des «armes à caractère défensif». [\[Retour\]](#)

Brèves

LE MONDE, 29 mars 2009- C'est une victoire écrasante du "Oui" : avec 95,2 % des suffrages, d'après les résultats définitifs publiés par la préfecture de Mayotte, les habitants de l'île ont massivement voté en faveur de la départementalisation. Un peu plus de 70 000 électeurs étaient appelés à se prononcer sur le statut de Mayotte, qui deviendra donc en 2011 le 101^e département français. La participation s'est établie à 61,02 %, selon la préfecture. L'ensemble des partis politiques avaient appelé les habitants à voter en faveur du "oui".

Le nouveau statut de Mayotte prévoit notamment un alignement social et fiscal sur la métropole. Le déploiement des aides sociales sera très progressif - sur au moins 20 ans à partir de 2011- tandis que les Mahorais seront soumis à des impôts (taxe d'habitation, taxe foncière) que jusqu'ici ils ignoraient. La création d'un cadastre est prévue pour 2014, et la révision de l'Etat civil est en cours. Yves Jégo, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a estimé que le coût du rattrapage se montait à 200 millions d'euros par an pour atteindre l'intégration complète d'ici 20 ans ou 25 ans.

La départementalisation de l'île devrait également entraîner des modifications culturelles importantes pour les 186 000 Mahorais - musulmans à plus de 95% - comme la suppression définitive de la polygamie, l'élévation de l'âge légal pour le mariage de 15 à 18 ans ou la diminution des attributions des juges musulmans. [\[Retour\]](#)